

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE COURCOURY
Séance du 15 Février 2022**

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 14

Qui ont pris part à la délibération : 14

Date de Convocation : 08/02/2022

L'An deux mille vingt-deux, le 15 février, à 20h00, les membres du Conseil Municipal de Courcoury, se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L.2121-10 L.2121-11 et L2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : Lucie AUTANT, Françoise BARBAUD, Kim BARON-BRUMAUD, Éric BIGOT, Alain BOISSINOT, Sylvie DANTEC, Jackie DEGUIL, Astrid JOLIBOIS, Jean-Yves NEAU, Christian ROBERT, Geneviève VILPASTEUR, Jimmy VOISIN, Jean-Michel MELLIER, Liliane GILLARD

Etaient absents excusés : Françoise BARBAUD a donné pouvoir à Kim BARON-BRUMAUD

Christian ROBERT est nommé secrétaire de séance

La séance est ouverte à 20h00

Monsieur le Maire fait lecture à l'assemblée du compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 20 décembre 2021. Aucune remarque n'est faite, le compte rendu est approuvé.

Le Maire propose d'introduire le Conseil Municipal des Jeunes en première partie du Conseil Municipal.

1 ère Partie : Présentation des travaux du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

CMJ présenté par : Clara Bienvenu, Marius Voisin, Lucas Cholet, Ylan Cantais
Séances du CMJ animées par Lucie Autant et Kim Baron-Brumaud

1) Présentation de leur projet par un diaporama : « Randonnée à vélo Eco Citoyenne » sur 3 jours du 09 au 11 /07/2022 de Courcoury à Angoulême en suivant la Flow Vélo :

Jour 1 : Courcoury - Jarnac

Jour 2 : Jarnac - Châteauneuf

Jour 3 : Châteauneuf – Angoulême

Retour en train

Projet de dormir dans les campings de Jarnac et Châteauneuf

Présentation des groupes constitués pour l'organisation du séjour :

- Moyens financiers
- Moyens humains
- Moyens matériels
- Moyens de communications

Le CMJ est entrain de constituer le dossier « Emancip'Action », en vue d'une demande d'aide à la CDA de saintes de 500€.

Le CMJ va également demander une aide au Conseil départemental 17 si le projet correspond aux critères. Les jeunes conseillers vont élaborer des demandes de « sponsors » en vue de rechercher des aides financières et matérielles (Leclerc, Intersport, Action Vélo, Pharmacie etc.).

Le CMJ souligne que cette randonnée est Eco-Citoyenne, les jeunes prévoient de ramasser les déchets, de découvrir la Flow vélo en observant la faune et la flore tout au long du trajet, de réaliser un album photo, et tout cela en créant un lien au sein du groupe.

Remarque d'une conseillère adulte (Astrid Jolibois) : Les jeunes devraient aller à la rencontre des mairies étapes pour leur instruction civique

Question posée du CMJ au CM adulte (CMA) : Qui souhaite participer ?

Le Conseil Municipal des jeunes compte sur l'aide et l'appui du CMA pour la réalisation de ce projet.

2) Aménagement du City parc/stade

Le CMJ ayant travaillé sur cette question présente les différents points soulignés :

- Refaire le sol en sol amortissant
- Remettre les bandes de marquages type peinture
- Repeindre les poteaux plus installer des filets sur les buts de foot
- Installer des filets sur les buts de foot
- Installer de nouveaux filets sur le city parc
- Installer des filets de protection sur les voitures du personnel de l'école

Fin de l'intervention du CMJ

2^{ème} Partie : Conseil Municipal

Participation de la commune de Courcoury à la création d'une entente intercommunale

Vu l'article L.5221-1 du code général des collectivités territoriales qui dispose que « Deux ou plusieurs Conseils Municipaux, organes délibérants d'établissements publics de coopération intercommunale ou de syndicats mixtes peuvent provoquer entre eux, par l'entremise de leurs maires ou présidents une entente sur les objets d'utilité communale ou intercommunale compris dans leurs attributions et qui intéressent à la fois leurs communes, leurs établissements publics de coopération intercommunale ou leurs syndicats mixtes respectives.

Ils peuvent passer entre eux des conventions à l'effet d'entreprendre ou de conserver à frais communs des ouvrages ou des institutions d'utilité commune ».

Cette entente entre les communes s'inscrit dans le cadre d'une convention à établir et qui a pour objet de fixer les modalités de collaboration des collectivités sur les plans techniques, financiers, organisationnels et humains.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver ou non la création de l'entente intercommunale appelé Comité, entre les communes de THENAC, TESSON, LES GONDS, PREGUILLAC, CHERMIGNAC et COURCOURY.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, se positionne contre la participation à la création d'une entente intercommunale.

Contre, à l'unanimité

Demande de subvention – CD 17 – Fonds d'aide des locaux scolaires du 1^{er} degré

Il convient de mettre en conformité sécuritaire l'ensemble des bâtiments scolaires situés en centre bourg de la commune de Courcoury - conformité par rapport à l'état sanitaire et environnement sécurisé pour éviter toute intrusion. Il s'agit de réaliser des travaux : remplacement de portails, changement de grillages, signalisation sortie de secours, porte sécuritaire de secours.

Le Maire propose de solliciter les services du département de la Charente-Maritime afin de contribuer aux charges liées à ces acquisitions, dont le plan de financement se présente à ce jour, comme suit :

Montant total du projet : 14 129.07 € HT

Sollicitation : Etat (DETR) : 30% soit 4 238.72 €

Sollicitation CD 17 (Fonds d'aide des locaux scolaires du 1^{er} degré) : 35 % soit 4 945.17 €

Autofinancement : 4945.18 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à demander cette aide financière et à signer tous les documents qui s'y rattachent.

Pour, à l'unanimité

Demande de subvention – DETR – Mise en sécurité des bâtiments scolaires et de son environnement

Il convient de mettre en conformité sécuritaire l'ensemble des bâtiments scolaires situés en centre bourg de la commune de Courcoury - conformité par rapport à l'état sanitaire et environnement sécurisé pour éviter toute intrusion. Il s'agit de réaliser des travaux : remplacement de portails, changement de grillages, signalisation sortie de secours, porte sécuritaire de secours.

Le Maire propose de solliciter les services de l'Etat pour l'attribution de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) afin de contribuer aux charges liées à ces acquisitions, dont le plan de financement se présente à ce jour, comme suit :

Montant total du projet : 14 129.07 € HT

Sollicitation : Etat (DETR) : 30% soit 4 238.72 €

Sollicitation CD 17 (Fonds d'aide des locaux scolaires du 1^{er} degré) : 35 % soit 4 945.17 €

Autofinancement : 4945.18 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à demander cette aide financière et à signer tous les documents qui s'y rattachent.

Pour, à l'unanimité

Questions diverses

- Le Maire informe l'assemblée qu'une convention a été signée avec la SPA pour l'année 2022 : 647 habitants X 0.50€ = 347€
- Le Maire informe les élus que suite à la Conférence des Maires, Alexandre Grenot, vice-président en charge du tourisme a communiqué des informations concernant l'organisation des « préludes », des concerts de musique classique proposés par des jeunes musiciens talentueux issus du jeune Orchestre de l'abbaye aux Dames de Saintes. La commune de Courcoury souhaite proposer sa candidature, pour ce faire, il faut rédiger un courrier de candidature en précisant notre intérêt pour cette animation avec une photo du site patrimonial pouvant accueillir le concert (adresse, capacité d'accueil, matériel disponible et chaises...). La commune prendra en charge la restauration des artistes et le verre de l'amitié.
- Le Maire fait un point sur la commission éducation du 09/02/2022, le power point de la CDA est consultable en Mairie.
- Le Maire explique que la commune va obtenir une subvention d'état (DETR) concernant l'installation de capteurs de CO2 à l'école.
- M. Mellier, premier adjoint fait un point sur les travaux en cours :
 - Fin des travaux de voiries rue du Port et rue du Terrier de la Fade prévus pour fin février.
 - Des travaux sont de rénovation de la salle de bain du logement communal (49 rue Pierre Schoeffer).

Fin de la séance à 22h30

AUTANT Lucie	BARBAUD Françoise	BARON-BRUMAUD Kim	BIGOT Éric
BOISSINOT Alain	DANTEC Sylvie	DEGUIL Jackie	GILLARD Liliane
JOLIBOIS Astrid	MELLIER Jean-Michel	NEAU Jean-Yves	ROBERT Christian
VILPASTEUR Geneviève	VOISIN Jimmy		